

**Inauguration du FAM/FAS de Marly**

**par Mme la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées**

**Mardi 14 mars 2017 à 11h (315, avenue Barbusse)**

**Allocution de M. Fabien THIEME,**

**Maire de Marly**

**Vice-Président de Valenciennes Métropole**

Madame la Ministre,

Monsieur le Sous-Préfet,

Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental,

Monsieur le Président du groupe SOS,

Monsieur le Directeur du FAM/FAS de Marly,

Mesdames, messieurs les élus,

Monsieur le Directeur Général des Services,

Mesdames, messieurs, en vos grades et qualités,

Mesdames, messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi, aujourd'hui, de vous accueillir à Marly à l'occasion de l'inauguration de ce foyer d'accueil médicalisé/foyer d'accueil spécialisé.

Vous connaissez mon attachement tout particulier à la cause des personnes handicapées. J'ai essayé de la servir du mieux possible au cours de mes mandats au sein du Conseil général du Nord.

A ce titre, je ne connais que trop bien la problématique des familles confrontées à la question du handicap et qui, trop souvent encore, faute de place en France, se voient contraintes de confier leurs proches à des structures d'hébergement en Belgique.

Avec ses 60 places (30 pour le FAM et autant pour le FAS), l'équipement que nous inaugurons aujourd'hui vient apporter une réponse à autant de familles et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ce projet, qui date de 2005 déjà, prend sa source dans la volonté réaffirmée de Valenciennes Métropole de rattraper ce retard dans le domaine de l'accueil des personnes handicapées sur notre territoire.

Il a bénéficié du soutien de l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARS), du Conseil général du Nord et de celui de la Ville de Marly, qui, pour lui permettre de voir le jour, a accepté de vendre pour l'euro symbolique des terrains achetés 300.000 euros en 2011, au Centre hospitalier de Valenciennes.

Toutes ces volontés ont convergé jusqu'à aboutir à la superbe structure que nous inaugurons aujourd'hui : un lieu clair et lumineux, qui abrite une soixantaine de personnes en situation de handicap mental, vieillissantes, ou de personnes souffrant d'autisme, avec troubles associés.

Un équipement qui propose de nombreuses activités, dans le cadre d'un accompagnement adapté de chaque résident.

Un foyer, enfin, qui se veut aussi ouvert que possible sur la Ville, ses services et associations : ateliers tricot de l'Amicale Laïque, jardin partagé, animations du club de country, de la chorale et du club de gym, Ludothèque municipale, etc.

Avec Hanna SANNELLI, Conseillère déléguée aux Personnes âgées et aux Personnes handicapées, dont je tiens à excuser l'absence parmi nous aujourd'hui, je tiens à dire :

Merci à celles et ceux qui ont œuvré pour faire de ce projet une réalité, au bénéfice des personnes handicapées de notre territoire et de leurs familles.

Bravo et merci aux équipes qui accompagnent les résidents au quotidien, veillent à leur bien-être et à leur épanouissement.

Merci, enfin, à vous toutes et tous qui, par votre présence, aujourd'hui, témoignez de votre intérêt pour la cause du handicap.

*« Un peuple qui prend ses enfants par la main est un peuple qui vivra longtemps »*

Alain GILOT

Extrait du film documentaire « L'enfant et la pirogue »